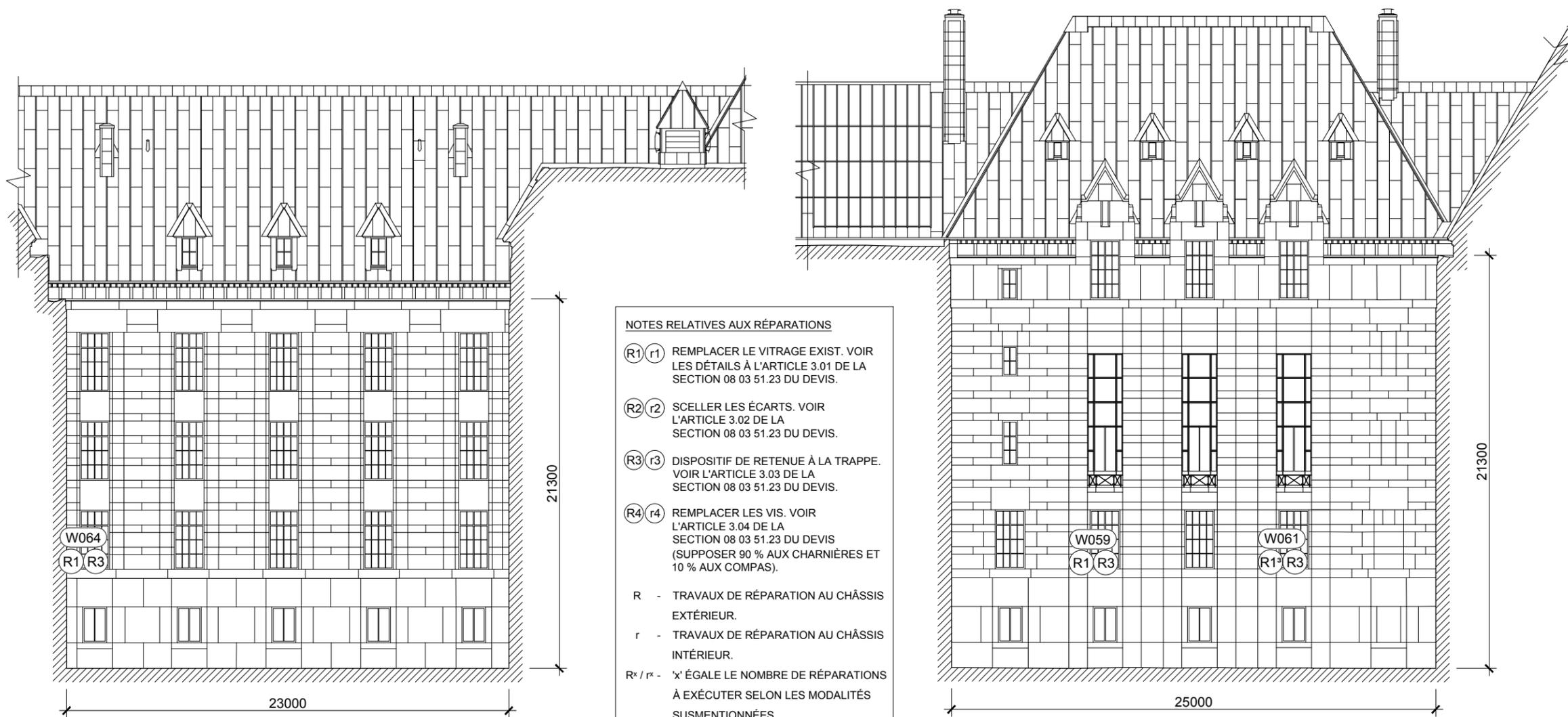


REMARQUE:
TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE



NOTES RELATIVES AUX RÉPARATIONS

(R1) (r1) REMPLACER LE VITRAGE EXIST. VOIR LES DÉTAILS À L'ARTICLE 3.01 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.

(R2) (r2) SCELLER LES ÉCARTS. VOIR L'ARTICLE 3.02 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.

(R3) (r3) DISPOSITIF DE RETENUE À LA TRAPPE. VOIR L'ARTICLE 3.03 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.

(R4) (r4) REMPLACER LES VIS. VOIR L'ARTICLE 3.04 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS (SUPPOSER 90 % AUX CHARNIÈRES ET 10 % AUX COMPAS).

R - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS EXTÉRIEUR.
r - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS INTÉRIEUR.
R^x / r^x - 'x' ÉGALE LE NOMBRE DE RÉPARATIONS À EXÉCUTER SELON LES MODALITÉS SUSMENTIONNÉES.

ÉLÉVATION EST - COUR INTÉRIURE EST

1:250

ÉLÉVATION OUEST - COUR INTÉRIURE EST

1:250

05		
04		
03		
02		
01	Émis pour soumission	
révision		date

A C	A detail no. n° du détail B key location empl. clé C detail location empl. du détail	A B/C
--------	---	----------

project **COUR SUPRÊME DU CANADA RÉPARATIONS DE FENÊTRES** project

drawing **ÉLÉVATIONS EST ET OUEST COUR INTÉRIURE EST** dessin

designed	SCP	conçu
date	Juillet 2018	
drawn	SCP	dessiné
date	Juillet 2018	
reviewed		examiné
date		
approved		approuvé
date		
tender		soumission
Project Manager		Gestionnaire de projets
project no.		n° du projet
	R.080533.402	
drawing no.		n° du dessin

